

COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011 à 20 HEURES

Présents : Mesdames BRIET Valérie - GRANGER Isabelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie -
MM. BAUDIN François - BOUILLER Frédéric - DEFOSSE Bruno - DUCLOUX Michel
– GARNIER Jean-Claude - GAUTHE Christophe - MICHAUD Daniel – NIVOT Serge –
NOEL Philippe - POL ROGER Gérard - VACHET Gilbert

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, secrétaire de mairie.

Les procès-verbaux des séances des 11 juillet et 2 septembre 2011 ont été adoptés.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES D'ISSY-L'EVEQUE ET DE BOURBON-LANCY -

Le Conseil Municipal, par **10** voix contre **5**,

- a approuvé le périmètre de la future Communauté de Communes fixé par arrêté préfectoral du 25/10/2011, qui regroupera les Communes des deux cantons de BOURBON-LANCY et d'ISSY-L'EVEQUE
- a approuvé la catégorie du nouvel établissement public
- a approuvé les statuts tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral

SINISTRE DU 25 JUIN – ATELIER COMMUNAL -

Le Conseil Municipal,

- a accepté l'indemnité de sinistre versée par GROUPAMA pour le véhicule CITROEN NEMO détruit dans l'incendie
- a été informé par le maire des négociations en cours avec GROUPAMA à propos des indemnités de sinistres pour le camion, le bâtiment et le matériel et du rachat de 2 véhicules (KANGOO et camion IVECO)

CAMPING DE L'ETANG NEUF -

Le Conseil Municipal,

- a approuvé la proposition de GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne pour l'assurance dommages-ouvrage du bâtiment d'accueil du camping.
- a approuvé le devis de la société AZ FEU pour la protection incendie de ce bâtiment.
- a pris connaissance de la subvention accordée pour la construction du bâtiment au titre des Fonds Européens (programme FEADER).
- a été informé du déroulement de la procédure en cours de renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping et de ses annexes à compter de 2012 et de la prochaine audition des 7 candidats retenus.

- a également été informé des travaux qui devront être entrepris en 2012 au niveau de la piscine (remplacement du filtre à sable, liner,...)
- a décidé de souscrire un abonnement auprès d'Orange pour le maintien de la cabine téléphonique située près de l'entrée du camping, indispensable pour des raisons de sécurité (notamment pour la baignade).

TRAVAUX DIVERS – S. NIVOT

Le Conseil Municipal,

- a pris connaissance du compte-rendu de la dernière commission TRAVAUX
- a approuvé les devis des entreprises BOUILLER et BOIZARD pour des travaux à réaliser dans un logement "route de Toulon" (isolation et chaudière gaz)
- a approuvé le devis de l'entreprise LHERMITTE pour des travaux à réaliser sur la toiture de l'immeuble de la Poste
- a ajourné le devis LHERMITTE pour la reprise du mur de séparation avec la propriété SAMUEL
- a accepté de prendre en charge le coût de fournitures pour des travaux d'amélioration que proposent de réaliser des locataires dans leurs logements
- a accepté le devis de la société SPARA pour la protection des salles de classe
- a approuvé le coût estimatif des travaux de raccordement au réseau d'assainissement de trois maisons d'habitation du secteur du Livier et a chargé le maire de négocier avec les propriétaires riverains la servitude de passage de canalisation;
- a demandé à l'agence technique départementale une mission de conseil et d'accompagnement pour aider la Commune dans ses démarches d'économie d'énergie liées aux bâtiments communaux

FLEURISSEMENT - COMMUNICATION – E. KULIK

Le Conseil Municipal,

- a fixé la valeur des bons d'achat qui seront offerts aux participants du concours communal de fleurissement lors de la remise des prix le samedi 26 novembre
- a informé le conseil municipal de la récompense accordée à la Commune (Prix du fleurissement de Printemps) et à M. Roger VEILLEROT (prix du jardinier) dans le cadre du Concours Régional des villes et villages fleuris 2011
- a informé également le conseil municipal de la création à l'initiative de Roger Veillerot, d'une nouvelle association "Fleurir ensemble" dont le but est de développer le fleurissement des communes d'Issy-l'Evêque et de Cressy-sur-Somme, et des projets d'animation de cette association
- a proposé le lancement d'un nouveau bulletin municipal qui devrait être distribué à la population dans le courant du mois de janvier 2012

FETES – F. BOUILLER

Le Conseil Municipal,

- a décidé l'achat de nouveaux motifs d'illuminations pour remplacer les guirlandes détruites dans l'incendie de l'atelier communal
- a fixé à 50 EUROS le supplément qui sera demandé aux associations désirant faire monter et démonter le podium de la salle polyvalente par les agents communaux lors de leurs manifestations

- a envisagé l'achat de tables supplémentaires en 2012 pour la salle de Montrifaut

DECISIONS DIVERSES -

Le Conseil Municipal,

- a accordé une aide exceptionnelle de 500 EUROS à M. Jérôme PRIEUR, à titre de dédommagement de frais et de récompense pour sa brillante performance, pour sa participation à la finale nationale de labour
- a accepté le montant de l'indemnité de sinistre proposée par GROUPAMA pour la remise en état de la remorque accidentée
- a décidé de créer 2 emplois d'agents recenseurs pour la période du 5 janvier au 18 février 2012 dans le cadre du recensement de la population et a fixé la rémunération des agents qui seront recrutés
- a adopté le principe d'une taxation d'office en cas de non déclaration de la taxe de séjour et a chargé la commission finances de proposer un tarif lors de la prochaine séance
- a autorisé le maire à signer une convention avec le Département de Saône-et-Loire pour l'occupation du domaine public routier départemental et l'entretien des aménagements
- a accepté de mettre une salle communale place de l'église à disposition de l'association de fitness en voie de création
- a autorisé le maire à acheter une cuve à fuel et une station de pompage pour les services techniques

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Le Maire a informé les membres présents :
 - * d'un courrier du chef de projet THEOLIA à propos de l'étude de faisabilité du projet éolien
 - * de la tentative de vol et dégradation d'une statue de l'église inscrite à l'Inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés
 - * d'une récente entrevue avec Mme MARTINET, directrice du bureau de Poste de Gueugnon
 - * de la résiliation du bail de location de Mme ROUHAUD (Immeuble Rue Basse)
 - * du courrier adressé à M. et Mme WALSH, propriétaire du château de Montrifaut, suite au différend opposant MM. STRAEHLI et DUCEAU
 - * du montant de la subvention accordée par le Conseil Régional pour la réalisation d'un verger près des tennis

La séance a été levée à 0 heure 15

Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le vingt-six novembre deux mil onze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.

Le Maire,

D. MICHAUD